

## Formulaire de consentement

Ma participation est demandée dans le cadre du projet CRIM-BIODIV. Il s'agit d'un projet de recherche mené par des chercheurs de l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC) et d'Inter-Environnement Wallonie (IEW). Il vise à mieux comprendre ce qui se joue en cas d'atteintes à la biodiversité.

En participant à cette recherche, je comprends et j'accepte les conditions suivantes :

- (1) Ma participation est volontaire et je peux y mettre fin à tout moment.
- (2) Toute information que je fournirai ne sera utilisée que pour les besoins de cette étude et mes données personnelles et individuelles resteront strictement confidentielles.
- (3) Ces données font l'objet d'un traitement au sens de la loi relative à la protection de la vie privée (art. 6.1a et 7 du règlement général sur la protection des données).

Les responsables du traitement des données sont l'INCC et IEW et les personnes de contact dans ces institutions sont respectivement Alexia Jonckheere ([alexia.jonckheere@just.fgov.be](mailto:alexia.jonckheere@just.fgov.be)) et Jean-François Pütz ([jf.putz@iew.be](mailto:jf.putz@iew.be)). Ils sont les promoteurs du projet de recherche. Avec les deux chercheurs en charge de la réalisation de ce projet, Florence Jonet (IEW) et David Scheer (INCC), ils sont les destinataires des données recueillies. Aucune donnée à caractère personnel ne sera divulguée en dehors de ces personnes.

(4) Les données à caractère personnel, à savoir les données d'identification et de contact des personnes participant au projet, les enregistrements audio des entretiens et focus groups, ainsi que les consentements recueillis, seront détruits aux termes du projet et au plus tard, le 15/09/2023.

(5) Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), j'ai le droit d'accéder à mes données, de les modifier ou de les supprimer pendant cette période. Une demande peut être adressée en ce sens à l'une des personnes susmentionnées.

(6) Les délégués à la protection des données de l'INCC et de l'IEW peuvent être contactés pour toute question ou réclamation ; il s'agit de Gilbert De Roy ([DPO-NICC@just.fgov.be](mailto:DPO-NICC@just.fgov.be)) pour l'INCC et d'Isabelle Gillard ([i.gillard@iew.be](mailto:i.gillard@iew.be)), pour IEW.

(7) Si je souhaite formuler une plainte sur la manière dont les données sont traitées, elle peut être adressée à l'autorité belge de protection des données : Rue des Rois 35 - 1000 Bruxelles - Tél : 02/274 48 00 - e-mail : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be).

Date :

Signature :